



COMMUNIQUE

Objet : souscription des nouveaux étudiants à la Mutuelle de santé des étudiants de l'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (MSE-UN)

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) informe ses nouveaux étudiants de la disponibilité d'une mutuelle de santé (MSE-UN) gérée par les étudiants et pour les étudiants. Sa mise en place constitue une innovation majeure dans l'espace universitaire et une grande amélioration dans la prise en charge médicale des étudiants.

Pour rappel, la MSE-UN est créée en 2019 pour garantir et faciliter l'accès à des soins de qualité aux apprenants de l'UN-CHK. L'adhésion est fixée à 5000 CFA par an pour une prise en charge médicale à hauteur de 80% pour la consultation dans les structures publiques et l'achat de médicaments dans les pharmacies agréées.

La MSE-UN est gérée par un Conseil d'Administration composé exclusivement de représentants d'étudiants appuyés par des points focaux au sein des Espaces numériques ouverts (ENO) de l'UN-CHK afin de permettre aux étudiants de mieux s'informer et d'y souscrire tout au long de cette rentrée universitaire 2023-2024. A ce titre, il est recommandé à tous les nouveaux étudiants de souscrire à la mutuelle pour bénéficier d'une prise en charge avec les structures de santé (hôpitaux et centres de santé) en convention avec la MSE-UN.

Ainsi, pour adhérer à la MSE-UN, l'étudiant doit fournir :

- Une photocopie de sa carte d'étudiant ;
- Une photocopie de sa carte d'identité nationale ;
- 5.000 FCFA pour toute l'année ;

La MSE-UN souhaite à tous les étudiants une excellente année académique.

